



L'équipe de la liste majoritaire vous remercie de votre confiance renouvelée et vous assure de son dévouement pour faire de votre vie à Gauriaguét la meilleure qui soit.



**Alain MONTANGON** – Maire

**Serge JEANNET** – 1er adjoint en charge du personnel et des relations avec l'école – Vice président de la Communauté de Communes en charge des nouvelles solidarités (petite enfance, jeunesse, associations, culture et social)

**Nathalie RODRIGUEZ** – 2<sup>e</sup> adjoint en charge de la communication et des Fêtes et Cérémonies

**Didier FAVRE** – 3<sup>e</sup> adjoint en charge des Bâtiments et Voirie

**Annie BESSAGUET** – 4<sup>e</sup> adjoint en charge du Service social

**Jean-Marc FERRÉ** – Conseiller délégué en charge des associations

**Patrick BENARD** – Conseiller délégué en charge du personnel technique

	Page
<i>Présentation du conseil</i>	1
<i>Le mot du maire</i>	2 – 3
<i>Les échos du Conseil</i>	4
<i>Services communaux</i>	5 - 6

Quelle terrible année que cette année 2020 ! Le coronavirus, causant la maladie COVID 19, a perturbé notre vie économique, citoyenne et sociale comme nul n'aurait pu l'envisager.

Le virus qui s'est propagé à partir du mois de février aurait dû avoir pour conséquence l'annulation des élections municipales : dans certaines communes, à cause d'une abstention massive, celles-ci peuvent apparaître aujourd'hui comme illégitimes et porter à contestation.

Ce n'est pas le cas chez nous où la liste sortante a fait le meilleur score du département et un des meilleurs de France pour les communes de plus de 1000 habitants par rapport aux électeurs inscrits.

Nous remercions vivement les électeurs d'avoir reconnu le travail accompli depuis tant d'années et de donner aux jeunes conseillers municipaux de la liste majoritaire l'envie et la sérénité de poursuivre le travail à effectuer. Malgré ces événements et les difficultés nous poursuivons notre tâche et remercions les conseillers sortants pour leur engagement sur le mandat précédent.

La crise sanitaire a permis un magnifique élan de solidarité qui s'est constitué avec une cinquantaine de bénévoles du village pour confectionner masques et charlottes. Soulignons la part de risques des enseignants, du personnel communal et des élus pour continuer à faire tourner la machine scolaire, administrative et sociale. Merci à tous ceux qui ont permis à notre société de fonctionner : ceux qui ont permis que nous puissions nous nourrir, nous soigner, vivre quasi normalement...

## TRAVAUX REALISES EN 2020

En début d'année, l'installation de la climatisation réversible dans le groupe scolaire permettra de pallier les pannes de chauffage l'hiver et assurera une température convenable pour l'enseignement en période de canicule.

L'installation d'un éclairage LED autour de la Mairie et surtout de l'Eglise embellit notre patrimoine durant la nuit. Cet éclairage Public a été financé à 70% par le Syndicat Intercommunal de Cavignac (SIE).

Au mois de Juin, à l'initiative d'un commerçant ambulant, nous avons installé un marché hebdomadaire le samedi après-midi qui remplace celui créé il y a quelques années le vendredi matin et qui avait été un échec. Pensez à faire vivre ce marché si vous voulez qu'il soit pérennisé et amène une animation dans la commune.

Au 1<sup>er</sup> octobre, nous avons ouvert une maison de santé avec 4 praticiens, 2 infirmières qui avaient leur cabinet dans le complexe sportif en provisoire, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne. Il est situé au 7 rue de la Fontaine Douce, idéalement placé à côté de la Mairie, en face de l'école et bénéficiant d'un parking public. Cette maison de santé doit rencontrer le succès en attendant l'arrivée de médecins et kinésithérapeute à côté du groupe scolaire d'ici, nous l'espérons fortement, la fin 2022.

Nous avons profité de la subvention annuelle du Département (FDAEC) pour améliorer l'environnement du cimetière avec un parvis et des allées principales goudronnées, nous permettant d'avoir un entretien moins problématique pour l'avenir.

Nos employés municipaux ont réalisé l'agrandissement du complexe sportif sur la partie basse afin de mettre à disposition des locaux de rangement pour la commune et les associations.

Trois projets d'acquisition de terrains sont en cours :

Le 1<sup>er</sup> concerne un bois rue de la Marquette. La commune a profité de son droit de préemption pour en devenir propriétaire et en condamner l'accès pour éviter les installations sauvages.

Le 2<sup>ème</sup> concerne l'acquisition d'une parcelle de 50 m<sup>2</sup> rue de la Gare pour donner davantage d'espace au futur agrandissement du parking de la gare que nous préparons avec la Région Aquitaine en principe pour 2021.

Enfin, le 3<sup>ème</sup> projet d'acquisition concerne l'agrandissement du cimetière sur sa profondeur. Nous sommes en négociation avec le propriétaire et avec un géomètre qui étudie la surface nécessaire et l'estimation financière.

## L'ÉCOLE

Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles enseignantes à l'école : Mme BOURSEAU accueille les Petites et Moyennes section, Mme MERLIN-CONCHIN est nommée directrice de l'école et accueille les CM1-CM2. Ce nom vous est familier puisqu'elle a été une conseillère municipale durant le précédent mandat et a été réélue pour le présent. Elle a profité de la vacance de la direction pour y postuler. Soucieuse de se consacrer pleinement à ses missions au sein de l'école, elle a présenté sa démission du Conseil, poursuivant son engagement au sein du village d'une manière différente. Habitant Gauriaguet, cette nomination facilitera une proximité importante entre l'école et la Mairie. Nous souhaitons le meilleur à l'ensemble de l'équipe qui a assuré la rentrée scolaire dans des conditions difficiles au vu du contexte sanitaire. Saluons également l'engagement et la réactivité du personnel communal à faciliter l'installation de celle-ci lors des journées de pré-rentrée.

L'effectif de 215 élèves mériterait l'ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe. Celle-ci aura certainement lieu l'année prochaine ou bien à la rentrée 2022 car un nombre important d'enfants (28) sont nés en 2019. Nous pouvons accueillir cette classe supplémentaire sans investissement important puisque nous avons la garderie actuelle que nous pourrions transformer en classe et nous transférerons la garderie dans la l'ancien restaurant scolaire en face de l'école. Nous avons déjà testé ce fonctionnement en 2019 pendant 6 semaines. Quelques travaux d'aménagement seront juste nécessaires et nous les anticipons dès à présent.

Afin de tempérer la pression d'urbanisme le conseil municipal a voté un moratoire provisoire qui interdit les projets au-dessus de 2 lots à bâtir par propriétaire et par an. Cette mesure doit nous permettre au niveau du groupe scolaire de poursuivre avec nos équipements existants et de ne pas prendre le risque d'agrandir pour devoir dans quelques années avoir des locaux vides. En effet, les terrains à bâtir ne vont pas se multiplier et les enfants vont grandir et quitter peu à peu l'école.

## LA ZONE D'ACTIVITES

Le projet de la zone d'activité mené par PITCH PROMOTION prend du retard pour 2 raisons. D'une part le coronavirus perturbe tous les pans de la Société. D'autre part la commission environnementale nationale a trouvé que les compensations n'étaient pas suffisantes. Le groupe PITCH est donc amené à revoir son projet qui est de nouveau déposé mais cela ne facilite pas les choses et on peut mesurer les difficultés que nous avons pour entreprendre une activité dans ce pays. Mais PITCH est habitué à ces contraintes administratives et ne renoncera pas devant l'investissement mené depuis le début du projet. Ainsi, les différentes procédures les ont déjà engagés pour la somme conséquente de six cent cinquante mille euros (650 000 €). Souhaitons que ce projet aboutisse rapidement.

## TAXE FONCIERE

Ceux d'entre vous qui examinent attentivement la taxe foncière ont pu s'apercevoir d'une augmentation du taux de la part communale. En effet, comme je l'avais signalé l'an dernier, notre taux est un de plus bas du Département. Aujourd'hui, avec la disparition de la taxe d'habitation et sa compensation par la taxe foncière du Département, ce sont les communes aux taux le plus bas qui payent en partie pour les communes aux taux élevés, souvent à cause d'une mauvaise gestion. Aujourd'hui, avec ce système, tous les contribuables ne sont plus égaux devant l'impôt et je m'étonne que le Conseil Constitutionnel ne l'ait pas censuré. Le résultat actuel est que, dans la compensation, un contribuable de l'agglomération coûte à l'Etat 2 à 3 fois plus cher qu'un Gauriaguétain pour des services qui sont rendus mais deviennent à la charge de l'Etat et non des communes.

**En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie des vœux cette année. Je vous souhaite d'ores et déjà une année 2021 meilleure que 2020, qu'elle vous apporte Bonheur et Santé.**

# Les échos du Conseil Municipal

## Conseil du 19 décembre 2019

- Droit de préférence : afin d'éviter l'implantation sauvage de caravanes ou d'habitations précaires, le conseil décide d'acquérir une parcelle de taillis au lieu-dit Brandotte.
- Passage de 17H30 à 28H d'un agent communal afin de répondre à la demande de travaux d'entretien de voirie et d'espaces verts

## Conseil du 25 avril 2020

- Examen des comptes administratifs 2019  
Fonctionnement Dépenses 717 587,75  
Fonctionnement Recettes 859 115,00  
Investissements Dépenses 432 198,48  
Investissements Recettes 422 063,97  
Voté à l'unanimité
- Taux des taxes 2020  
Considérant le taux extrêmement bas de la taxe foncière bâti par rapport à l'ensemble des communes de Gironde
- le conseil municipal décide de porter ce taux de 14 % à 15,50 %.  
Le taux taxe foncière non bâtie reste identique soit 42 %.
- Considérant que la commune ne percevra plus la taxe sur les terrains à bâtir inscrit dans la carte communale du 14/04/2003, le conseil vote une compensation prenant la forme d'une taxe d'aménagement à taux unique de 5 % pour les zones 1AU, Ua et Ub.
- Considérant la saturation du groupe scolaire et de certains équipements publics, il devient nécessaire et urgent de ralentir l'urbanisation de la commune.  
Tant qu'une classe ne fermera pas, nous n'accorderons plus de permis d'aménager pour les lotissements et de déclaration préalable pour les divisions de terrains au dessus de deux lots à bâtir par propriétaire et par an.
- Afin d'agrandir le parking de la gare, la commune a acquis pour l'euro symbolique une parcelle de terrain en contrepartie la commune prend en charge les frais de géomètre.

## Conseil du 10 juillet 2020

Etude du projet de contrat local d'accompagnement à la scolarité pour la rentrée 2021.  
L'objet est de favoriser l'épanouissement de l'enfant et la réussite dans la scolarité.

## Conseil du 10 septembre 2020

- Afin de permettre la création d'une maison de santé, la commune décide de louer un immeuble situé 7 rue de la fontaine douce pour accueillir 3 professions médicales
- L'entreprise Malet Spie Batignolles est désignée pour la confection d'allées du cimetière en enrobé dense à chaux, parvis de l'église et ralentisseur rue du vieux bourg



# Les services communaux

## LOCATION SALLES

PERIODE	NATURE	SALLE POLYVALENTE		PETITE SALLE		SP + PS WEEK-END
		1 JOUR	2 JOURS	1 JOUR	2 JOURS	
DU 01/05 AU 30/09	COMMUNE	115 €	230 €	100 €	200 €	400 €
	HORS COMMUNE	315 €	615 €	200 €	400 €	800 €
	ASSOCIATIONS			265 €*		500 €*
DU 01/10 AU 30/04	COMMUNE	135 €	270 €	120 €	240 €	480 €
	HORS COMMUNE	335 €	655 €	220 €	440 €	840 €
	ASSOCIATIONS			265 €*		500 €*
CAUTION MATERIEL		1 500 €		2 000 €		2 000 €
CAUTION MENAGE			✓	200 €		350 €

## PRÊT DU MOULE POUR TÊTE DE SÉCURITÉ

Le week-end et les jours fériés seulement (les employés communaux l'utilisant régulièrement) contre un chèque de caution de 300 € (chèque restitué au retour du moule).

Barres têtes de sécurité : 50 € les 8

## POSE GRATUITE DE BUSES d'accès à parcelle.

Tout les matériaux nécessaires (buses, calcaire...) doivent être fournis par le particulier.

## LOCATION DE TABLES ET BANCS : 2 € pour 1 table et 2 bancs

Caution : 100€ par tranche de 5 tables

## PHOTOCOPIES 0,20 € le A4, au secrétariat de mairie.

Nous pouvons également vous dépanner pour l'envoi de fax.

## CONCESSIONS CIMETIERE

concession 155 € - demi concession (4m<sup>2</sup>) 100 € pour 30 ans et columbarium 900 € pour 30 ans

## CANTINE—GARDERIE

Mise en place de la facturation par la Trésorerie pour les services extra scolaires avec paiement directement à la Perception. Pour les permanents et semi permanents : merci de prévenir la cantine au 05 57 67 74 75 pour toute absence avant 9h, sinon le repas sera facturé.

Nouveaux tarifs au 2 septembre 2020

Cantine : 2,70 € repas adulte : 5,00 €

Garderie entre 1,55 € et 1,65 € selon le quotient familial

## NUMERO SUR VOTRE BOITE AUX LETTRES

Il est obligatoire d'apposer sur votre boîte aux lettres votre numéro dans la rue. Ce numéro est disponible en Mairie sur simple demande et vous est offert. Pensez-y !



## NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE ET POSTE

Dans le cadre de l'organisation du service mairie, voici les nouveaux horaires de la Mairie/Poste

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b>					
Mairie	8H45 - 12H00	<b>FERMEE</b>	8H45 - 12H00	8H45 - 12H00	8H45 - 12H00
Poste	8H45 - 12H00	<b>FERMEE</b>	8H45 - 12H00	8H45 - 12H00	8H45 - 12H00
<b>APRES-MIDI</b>					
Mairie	13H00 - 18H00	13h00 - 16H30	13H00 - 15H00	13H00 - 18H00	13H00 - 16H30
Poste	13H00 - 18H00	13H00 - 16H30	13H00 - 15H00	13H00 - 18H00	13H00 - 16H30

**Les transactions vente et affranchissement Poste s'arrêtent  
½heure avant la fermeture**

### **TOUTES LES ANNONCES DE LA COMMUNE DIRECTEMENT SUR VOTRE BOITE MAIL**

Vous pouvez recevoir directement par mail les annonces publiées par la commune ou par les associations.

Pour cela, communiquez nous par sms votre adresse mail et votre nom au 06 18 37 12 74

### **SITE INTERNET DE LA COMMUNE : [www.gauriaguet.fr](http://www.gauriaguet.fr)**

Vous y retrouverez toutes les informations administratives, la vie de votre commune, les associations, la presse...

Les associations domiciliées à Gauriaguet y ont une page, tout comme les artisans, commerçants, assistantes maternelles, gîtes...

Merci de vous mettre en contact avec Nathalie Rodriguez 06 18 37 12 74 afin de créer votre annonce ou la mettre à jour. Prestation gratuite.

### **FACEBOOK LA VIE A GAURIAGUET**

Vous y retrouverez toutes les annonces de manifestations sur la commune. Vous pouvez aussi y déposer vos alertes (animaux perdus, vols...)

A ce jour, 621 abonnés (grosse progression en une année) Alors LIKEZ, COMMENTEZ ET PARTAGEZ et ABONNEZ-VOUS !!

### **PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION COMMUNAL**

Il est situé sur le parking de la salle polyvalente et vous annonce :

les manifestations sur la commune, les informations de la mairie, la date, l'heure, l'éphéméride, la météo